



## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Nous vous rappelons les règles régissant notre club.

« Vous pouvez participer à une sortie avant de choisir d'adhérer ou non à notre club. Lors de votre sortie, si votre cotisation n'est pas réglée (club + licence), vous marchez sous votre propre assurance Responsabilité Civile. Merci de bien vouloir vous assurer que cette dernière est à jour. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident. »

Une fois votre adhésion réglée, l'assurance prendra effet le lendemain de la réception de cette dernière par la FFRandonnée.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous retourner le présent document, daté et signé, **précédé de la mention « lu et approuvé ».**

Nous soussignons :

Monsieur et/ou Madame .....

certifions avoir pris connaissance du présent document et être à jour de cotisation de notre propre assurance responsabilité civile.

A .....

Le .....

Signature :

*Joindre copie attestation RC.*

Si vous êtes licenciés à la FFRandonnée, merci de nous préciser le n° de votre licence et votre club d'appartenance :